

## LE CONTE

875 Route des Pyénées – 40 360 POMAREZ – Tél. 05 58 55 39 70 – [le-conte@adgessa.fr](mailto:le-conte@adgessa.fr)



### L'établissement aujourd'hui :

**L'EHPAD LE CONTE a ouvert ses portes le 29 avril 2019. Il résulte de la reconstruction de l'ancien EHPAD Bernède de Pomarez. Son architecture moderne a été pensée afin de garantir une intimité dans un lieu de vie collectif.**

**L'établissement se compose de 90 chambres (88 hébergements permanents, 1 temporaire et 1 chambre pour un membre d'une famille). Le nom de l'établissement fait référence au lieu dit sur lequel il a été construit. La surface est importante car chaque unité de vie de 12, 13 ou 14 résidents, chaque allée, est construite autour d'un patio permettant l'accès à l'extérieur à proximité. De nombreuses terrasses sont aussi facilement accessibles. Chaque chambre est individuelle, mais 6 chambres sont communicantes pour permettre l'accueil de couple. Certaines chambres sont aussi équipées de mobilier permettant l'accueil en toute sécurité de personnes obèses. De nombreuses promenades extérieures vous permettront de profiter du cadre verdoyant, de rendre visite aux chèvres de l'établissement ou tout simplement de flâner au grand air. Une unité protégée de 14 places permet un accueil adapté pour les résidents présentant des troubles cognitifs importants. Vous pourrez vous désaltérer au "bistrot 875" au rez-de-chaussée avec un distributeur de boissons 24/24 et 7/7.**

**Enfin le cœur du bâtiment se compose de deux salles à manger à taille humaine, d'une salle d'animation, d'un patio central commun, d'un lieu de culte et du pôle administratif.**

### Admission

- La décision d'admission est prise conjointement par l'encadrante d'unité de soins et le médecin coordonnateur, après examen du dossier de pré-admission. C'est ensuite la direction qui prononce l'admission. Elle relève de la corrélation entre les moyens de l'Etablissement et de l'état de santé de la personne, afin d'assurer un accompagnement individualisé de qualité.
- Le médecin coordonnateur est le garant du projet de soins de l'Etablissement. Il constitue le lien entre la structure, le médecin traitant et les autres praticiens, qui restent au libre choix de la personne.
- Le futur résident et sa famille sont vivement invités à visiter l'Etablissement avant l'admission. Le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement sont remis à l'entrée dans les lieux.
- Le dossier d'admission comprend:
  - un dossier administratif d'admission
  - un dossier médical d'admission Ce dossier est à remplir en ligne sur [www.viatrajectoire.com](http://www.viatrajectoire.com)Le prix de journée est fixé annuellement par le Conseil Départemental des Landes et comprend:
  - la chambre, les repas, le marquage et l'entretien du linge, (sauf en cas d'hébergement temporaire), le service hôtelier
  - toutes les prestations d'accompagnement à la vie quotidienne, prestations médico-sociales et prestations médicales. (Matériel et produits d'incontinence y compris).

### SITUATION –

Réputé pour son dynamisme, Pomarez est un petit village de Chalosse, situé à mi-chemin entre Orthez et Dax. Inscrit dans le paysage Pomarézien. Vous trouverez l'EHPAD Le CONTE à l'entrée du village à droite en arrivant d'Orthez ou à la sortie à gauche direction Orthez (après le supermarché et la pharmacie).

Le secrétariat se tient à votre disposition de 9H à 12h et de 14h à 18H du lundi au vendredi



# Services

## LES PROFESSIONNELLS :

L'accompagnement du résident est assuré par une équipe pluridisciplinaire : services généraux, techniques, administratifs, médicaux et paramédicaux. Le personnel se relaie pour assurer une présence sécurisante continue, de jour comme de nuit.

L'Etablissement a pour mission de mettre en œuvre un projet personnalisé inscrit dans une démarche préventive, active en faveur du maintien de l'autonomie physique, psychique et sociale. L'établissement fonctionne avec le personnel autorisé par le Conseil Départemental des Landes et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

## LA SANTÉ / LES SOINS :

L'équipe médicale de l'EHPAD est composée:



- d'un médecin coordonnateur
- d'une Encadrante d'unité de soins (Semblable au cadre de santé à l'hôpital)
- d'infirmier (e)s
- d'aides-soignant(e)s
- d'un psychologue

Les résidents ont le libre choix de leur médecin traitant.

Les soins infirmiers sont assurés par le personnel de l'Etablissement.

Toutes les dispositions sont prises pour que soient respectées les prescriptions médicales.

L'équipe travaille en relation avec la famille, le médecin traitant, les services d'urgence et les hôpitaux environnants.

Un partenariat a été mis en place avec les hôpitaux et l'Hospitalisation à domicile (HAD) qui peut intervenir le jour ou la nuit pour des soins spécifiques.

## L'ANIMATION :

L'animation est une composante essentielle de la vie en établissement et de l'accompagnement des personnes âgées. Tout au long de l'année se déroulent de nombreuses activités et ateliers : revue de presse, mots fléchés, ateliers mémoire, ateliers cuisine et pâtisserie, travaux manuels, jeux de société, fêtes, anniversaires, repas à thème, sorties, concerts, rencontres.

Les animations sont en adéquation avec le projet personnalisé. A visées thérapeutiques, elles tendent à maintenir une activité physique et psychique.

Afin de maintenir l'autonomie et de créer, ou recréer, un lien social dans une ambiance familiale et conviviale, les résidents sont invités à participer à ces activités, adaptées à leurs capacités.



Une mini chèvrerie qui compte 3 chèvres naines apporte une touche d'originalité à notre établissement. Plusieurs bénévoles viennent très régulièrement prêter main forte aux animations. Des ateliers ponctuels de gym douce et de sophrologie sont proposés aux résidents en capacité et souhaitant y participer.

## LA VIE SOCIALE :

Les résidents peuvent recevoir librement leur famille ou amis et sortir pour la journée, voire pour quelques jours de vacances, si leur état de santé le permet. Ils doivent impérativement en informer l'équipe soignante ou la Direction. La liberté de conscience de chacun est respectée : chacun est libre de pratiquer le culte de son choix. Un lieu de culte se trouve au rez de chaussée.

Chaque mardi matin, une messe est dite par le prêtre de la paroisse, dans la chapelle de l'Etablissement.

Chaque jeudi après-midi, des bénévoles rendent visite à nos résidents.

Plusieurs fois dans l'année, des enfants de l'Ecole de Pomarez ou du catéchisme, rendent visite à nos résidents, pour des moments de partage intergénérationnels.

Des intervenants extérieurs animent de temps en temps des après-midi, par des chants ou des spectacles.

## LA RESTAURATION :

La restauration est réalisée sur place.

Une salle à manger pour les familles permet aux proches de venir partager un repas. En cas de nécessité la chambre des familles permet à un proche de dormir sur place (Formalités communiquées sur place). Les résidents bénéficient d'une salle à manger sur le même niveau que leur chambre afin de limiter leur déplacement. Le petit déjeuner est servi en chambre.



## L'ESPACE PRIVE :

Notre établissement compte 90 chambres dont 6 doubles permettant l'accueil de couples (ou personne ne souhaitant cohabiter).

Chaque chambre est équipée de placard de rangement avec penderie, de prise de téléphone (par box internet à souscrire) et TV avec bras de fixation (dimension écran de maximum 80 cm) Un système d'appel malade permet de demander de l'aide. Les résidents peuvent apporter des éléments de décoration pour personnaliser leur espace (cimaises à disposition sur les murs pour éviter d'avoir à trouser). 1 lit est réservé à de l'hébergement temporaire et 1 lit à un proche qui pour diverses raisons souhaite dormir sur place. (Modalités à l'accueil).

## LE MENAGE :

Tous les locaux collectifs et les chambres sont entretenus par des Agents de Service Logistique de l'Etablissement.

L'EHPAD fournit les draps, serviettes et une partie des produits de toilette.

## LA SURVEILLANCE DE NUIT :

Elle est assurée par trois personnels de nuit : deux Aides-Soignantes (dont une à l'unité protégée) et un Agent de Service Logistique. Un partenariat avec l'HAD SANTE SERVICE permet l'intervention d'une infirmière en dehors des horaires de présence de celles de l'EHPAD.

Le Conseil de la Vie Sociale est une instance de communication qui permet de participer directement à la vie de l'Etablissement et à son fonctionnement. Il est composé de représentants des résidents, des familles et des membres du personnel, élus par leurs pairs et d'un représentant de l'association gestionnaire. Il se réunit au moins 3 fois par an.